L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 23 MAI.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches de lundi.)

Paris, dimanche, 21 mai, a. m. — Les fédéraux ont abandonné les positions de Malakoff, Petit-Vanvres et Grand-Montrouge.

Les troupes du gouvernement entourent fort Montrouge, qui ne maintient de communications avec Paris que par un passage souterrain.

Les forces fédérales retraitent vers la ville dans le plus grand désordre.

Des bombes tombent à Montrouge. Les habitants sont frappés de terreur et beaucoup d'entre eux ont été tués.

Paris, dimanche, 21, au soir. — Les Versaillais n'ont pas tenté un assaut au sud. Les canons balaient les remparts. Le bombardement est terrible. Les fédéraux font des efforts désespérés.

Auteuil et Passy essuient un affreux bombardement. La porte d'Auteuil a été abandonnée par les fédéraux, dont les avant-postes ont battu en retraite et sont dans la ville.

Versailles, dimanche, 21 mai, au soir. — Les forces de Versailles sont entrées à Paris, cette après-midi, à quatre heures, simultanément sur deux points—la porte de St-Cloud, près Point-du-Jour, et la porte de Montrouge, sur le boulevard Brienne. Les insurgés ont abandonné les remparts.

Versailles, dimanche, 21 mai, au soir. — Une circulaire du président Thiers confirme officiellement l'entrée des troupes à Paris. Elle annonce que la porte de St-Cloud ayant été démolie, le général Douai s'est précipité dans la ville.

Les généraux Ladmirault et Clinchamps se préparent à l'y suivre.

On a reçu de bonnes nouvelle depuis la publication de la circulaire. Les hommes de Douai maintiennent leur position dans la porte St-Cloud, où ils ont coupé les fils télégraphiques qui communiquent avec d'autres parties de l'enceinte.

Un drapeau parlementaire fut hissé à la porte d'Auteuil. Deux régiments y entrèrent et s'avancèrent au-delà du viaduc du chemin de fer circulaire, après n'avoir rencontré qu'une faible résistance. Le général Cissey annonce que Malakoff et fort Montrouge ont été abandonnés par les insurgés et qu'il les occupera bientôt, mais les batteries des remparts d'en face tirent toujours. La panique règne à Paris.

On dit que Pyat, Grousset et d'autres chefs rebelles ont disparu.

Londres, 21 mai.—Des dépêches de Versailles disent que de formidables batteries, sur le versant de Mont-Valérien, ont ouvert le feu sur les remparts du quartier d'Auteuil. Les troupes du gouvernement sont prêtes à donner l'assaut et une forte canonnade a été maintenue samedi soir.

Des dépêches de Paris annoncent que toutes les attaques qu'ont faites les Versaillais vendredi et samedi ont été repoussées. Pyat a proposé, dans la Commune, des lois taxant les célibataires et abolissant le confessionnal.

On s'est beaucoup battu, hier, à l'Ouest et au Sud-Ouest, mais le résultat, d'après les communistes, n'a pas d'importance.

Tous les officiers de la batterie Montmartre déclarent avoir démonté les pièces des Versaillais à Gennevilliers.

Les habitants de Malakoff et des villages situés près de Vaugirard et de Montrouge s'enfuient de leurs demeures.

Le Comité central ordonne à tous les Parisiens de rentrer dans leurs domiciles dans les quarante-huit heures, sous peine de forfaitures des rentes inscrites en leurs noms.

Un rapport officiel (non daté) de la Commune annonce que ses forces ont eu des succès dans plusieurs engagements.

Lisbonne, 21 mai—Des dissensions ont éclaté entre le gouvernement et la Chambre des Députés.

Bucharest, 20 mai—Le parti de l'ordre a triomphé dans les élections. Le gouvernement est sûr d'avoir une majorité dans la prochaine Chambre.

Madrid, 21 mai—Le gouvernement propose, dans son prochain budget, que les forces effectives de l'armée soient "fixées à quatre-vingt mille hommes."

New-York, 21 mai—Arrivés: Western Metropolis, City of New-York et Wagamena, de Liverpool; Cambria, de Hambourg et City of Brussels et Wioming.

New-York, 21 mai—Recettes de coton à tous les ports, pour la semaine: 45,067 balles, depuis septembre 3,715,454, contre 2,719,023 en 1870. Exportations depuis septembre, 2,880,625 balles, contre 1,884,838. Stock à tous les ports, 335,702 balles, contre 317,549; aux villes d'intérieur, 38,911 balles, contre 58,326; à Liverpool, 869,000 balles, contre 500,000. Coton américain en mer, 260,000 balles, contre 122,000 en 1870; coton de l'Inde, 315,88 balles, contre 197,000.

Il y a eu un grand changement dans le temps pendant la semaine. La pluie est maintenant l'exception. Dans avis plus récents confirment l'impression qu'on a planté cette année moins de coton et plus de grain.

Washington, 21 mai—Le comité des affaires étrangères a employé 24 heures à l'examen du traité, qui a été examiné hier en comité général et qui sera présenté au Sénat lundi et probablement adopté mardi. Le comte De Grey a informé plusieurs sénateurs qu'en Angleterre, la ratification du traité était l'affaire de la couronne et que le traité n'était soumis au Parlement que pour l'information de cette assemblée.

Voici un extrait des rapports adressés au Contrôleur de la circulation par les Banques Nationales du Sud, indiquant la situation au 29 avril.

Louisiane: Nouvelle-Orléans. Ressources: Prêts et escomptes $3,214,12 [illegible]; Bons des États-Unis $2,227,000. Dû par les Banques $1,112,795. Checks et autres items $113,250; Traites des Banques $41,583; Espèces $154,160; Legal Tenders $1,176,225. Passif: Capital $2,750,000; Profits $[illegible]; Billets en circulation $1,757,788; Dépôts $4,185,730. Dû aux Banques $528,[illegible]; Total $9,553,580. Nombre des Banques: 6.

Chicago, 21—Soixante-cinq personnages japonais sont arrivés ici directement du Japon. Ils vont visiter Washington et les villes de l'Est et de là se rendront en Europe.

Annapolis, 21. Les ateliers de l'Académie Navale ont été en partie détruites par un incendie.

Havane, 21—Il s'est formé une nouvelle société de planteurs pour faire venir des Chinois.

Les Tentatives de Conciliation.

MUNICIPALITÉS SUBURBAINES.

(Suite.)

Le citoyen Beslay, membre de la Commune:

Citoyens, je me suis associé, comme vous, aux paroles que vous venez d'entendre, à ces paroles fraternelles qui rassemblent ici tous les francs-maçons. Le sort ne m'a pas favorisé, hier, lorsqu'on a tiré les noms des membres de la Commune qui devaient aller recevoir les francs-maçons.

Nous avons voulu qu'il y eût un tirage au sort des noms parce que toute la Commune de Paris voulait s'associer, dès le commencement, à cette grande manifestation; je n'ai pas eu le bonheur d'être désigné, mais j'ai demandé pourtant à aller au-devant de vous, comme doyen de la Commune de Paris, et aussi de la franc-maçonnerie de France, dont j'ai l'honneur de faire partie depuis cinquante-six ans. Que vous dirai-je, citoyens, après les paroles si éloquentes de Félix Pyat? Vous allez faire un grand acte de fraternité en posant votre drapeau sur les remparts de notre ville, en vous mêlant dans nos rangs contre les ennemis de Versailles. (Oui! Oui! — Bravo!)

Citoyens, frères, permettez-moi de donner à l'un de vous l'accolade fraternelle.

(Le citoyen Beslay embrasse un des francs-maçons placés près de lui—Applaudissement.—Vive la Commune! Vive la République!)

Un franc-maçon, une bannière en main.—Je réclame l'honneur de planter la première bannière sur les remparts de Paris, la bannière de la *Persévérance*, qui existe depuis 1790. (Bravos.)

La musique du bataillon joue la *Marseillaise*.

Le citoyen Léo Meillet.—Vous venez d'entendre la seule musique que nous puissions écouter jusqu'à la paix définitive.

Voici le drapeau rouge que la Commune de Paris offre aux députations maçonniques.

Ce drapeau doit accompagner vos bannières pacifiques; c'est le drapeau de la paix universelle, le drapeau de nos droits fédératifs, devant lequel nous devons tous nous grouper, afin d'éviter à l'avenir une main, quelque puissante qu'elle soit, ne nous jette les uns sur les autres autrement que pour nous embrasser. (Applaudissements prolongés.)

C'est le drapeau de la Commune de Paris, que la Commune va confier aux francs-maçons. Il sera placé au-devant de vos bannières et devant les balles homicides de Versailles.

Quand vous les rapporterez, ces bannières de la franc-maçonnerie, qu'elles reviennent déchirées ou intactes, le drapeau de la Commune n'aura pas faibli. Il les aura accompagnées au milieu du feu,—ce sera la preuve de leur union inséparable. (Nouveaux applaudissements.)

Le citoyen Térifocq prend le drapeau rouge des mains du citoyen Léo Meillet et adresse ces paroles à l'assemblée.

Citoyens frères. Je suis du nombre de ceux qui ont pris l'initiative d'aller planter l'étendard de la paix sur nos remparts, et j'ai le bonheur de voir flotter à la tête la bannière blanche de la loge de Vincennes, sur laquelle sont inscrits ces mots: Aimons-nous les uns les autres! (Bravos.)

Nous irons présenter cette bannière la première devant les rangs ennemis; nous leur tendrons la main, puisque Versailles n'a pas voulu nous entendre!

Oui, citoyens frères, nous allons nous adresser à ces soldats, et nous leur dirons: Soldats de la même patrie, venez fraterniser avec nous: nous n'aurons pas de balles pour vous avant que vous nous ayez envoyé les vôtres. Venez nous embrasser, et que la paix soit faite! (Bravos prolongés.—Sensation.)

Et si cette paix s'accomplit, nous rentrerons dans Paris bien convaincus que nous aurons remporté la plus belle victoire, celle de l'humanité!

Si, au contraire, nous ne sommes pas entendus et si l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide toutes les vengeances: nous sommes certains que nous aurons des comités, et que la maçonnerie de toutes les provinces de France suivra notre exemple; nous sommes sûrs que sur chaque point du pays où nos frères verront des troupes se diriger sur Paris, ils iront au-devant d'elles pour les engager à fraterniser.

Si nous échouons dans notre tentative de paix et si Versailles donne l'ordre de ne pas tirer sur nous pour ne tuer que nos frères sur les remparts, alors nous nous mêlerons à eux, nous qui n'avons pris jusqu'ici le service de la garde nationale que comme un service d'ordre, ceux aussi qui n'en faisaient pas partie, comme ceux qui étaient déjà dans les rangs de la garde nationale, et tous ensemble, nous nous joindrons aux compagnies de guerre pour prendre part à la bataille et encourager de notre exemple les courageux et glorieux défenseurs de notre ville. (Adhésion générale.—Applaudissements prolongés!—Vive la Commune!—Vive la franc-maçonnerie!)

Le citoyen Térifocq agite le drapeau de la Commune qu'il tient entre les mains, et s'écrie:

Maintenant, citoyens, plus de paroles, à l'action!

La cortége se met en marche dans la direction de la porte Maillot.

Dans les Champs-Elysées, avant d'atteindre l'Arc-de-Triomphe, la plupart des francs-maçons se dispersèrent. Les autres, au nombre de 250 environ, continuèrent leur chemin, pour aller ensuite se dégager dans l'avenue de l'Impératrice, quand la porte Maillot ouvrit le feu contre les batteries versaillaises. Le Mont-Valérien répondit immédiatement et peu après un obus vint frapper l'Arc-de-Triomphe. La foule se dispersa en désordre dans toutes les directions.

Les maçons cependant continuaient à avancer, et, arrivés près de l'enceinte, cent vingt d'entre eux allèrent planter les bannières sur les remparts, en défiant les troupes du gouvernement d'y toucher, ce qui n'a nullement arrêté le feu. Enfin, le frère Lavagne, portant sur sa bannière blanche la devise: *Aimons-nous les uns les autres*, s'avance en parlementaire, les yeux bandés.—Il revient aussitôt prévenir le citoyen Térifocq, président des délégués, qu'il se présente avec deux autres frères au général Leclerc.

Le général Leclerc déclare n'avoir pas pouvoir de décider; les renvoie au général Montaudon, maçon lui-même, qui s'empresse de mettre sa voiture à la disposition des délégués jusqu'à Versailles.

Ceux-ci, introduits devant M. Thiers, durent déclarer qu'ils n'avaient aucune mission de la Commune, mais ils ajoutèrent qu'ils croyaient la conciliation possible sous certaines conditions, telles que, assure-t-on, le remplacement de ceux des ministres de M. Thiers qui ont fait partie du gouvernement du général Trochu, la nomination par Paris de son conseil municipal et de son maire, et l'administration par ces derniers de la police de la capitale.

M. Thiers, après les avoir écoutés jusqu'à la fin, s'est borné à leur dire qu'il ne pouvait pas traiter avec des insurgés, et à les engager à s'adresser tout d'abord à la Commune, qui, ayant provoqué l'état actuel des choses, devait être la première à y porter remède.

Pendant la durée des négociations, et en dépit de la pluie et des avertissements réitérés des gardes nationaux, que le feu pourrait recommencer d'un moment à l'autre la foule n'a cessé d'envahir les Champs-Elysées et l'avenue de la Grande-Armée. A cinq heures, un obus, lancé du pont de Neuilly, vint tomber au milieu de cette foule. Dans le voisinage de l'Arc-de-Triomphe une vingtaine de personnes ont été blessées. Un homme a été coupé en deux dans les Champs-Elysées.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 22 mai 1871.

Le marché monétaire est calme et ferme. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de—à 8 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 8 à 10 les bons; 8 à 10 les billets de commerce No 1, à courte échéance, sans garanties collatérales; 12 à 18 les bons et ceux de second ordre; 10 à 12 les No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire est à 9 à—le No 1 et 10 à 11 le No 2.

Les billets de la ville sont nominaux.

L'or a ouvert à 112 1/8 à 112 1/4 contre 111 3/4 à New-York, et fermé à 112 3/4 à 112 contre 111 3/4, après avoir touché 112 5/8. On a vendu $1,000, $1,000, et $5,000 à 112 1/4, $1,500, $5,000 et $15,000 à 112 3/8, $3,500, $3,500 $15,000 et $19,000 à 112 1/2, $30,000 à 112 1/2 à 112 5/8, $1,000 à 112 5/8. Le gouvernement a vendu $100,000 à 112 5/8.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi-piastres américaines sont cotées à 108 1/4 à 109, les piastres mexicaines à 3 à—de prime sur l'or.

Le change étranger a varié avec l'or et les traites dans Wall street. Les cours, à la clôture, étaient de 1/4 à 3/8 au dessous de ceux de samedi. Les opérations de sterling comprennent 25,000 livres, dont 10,000 connaissement et clear à 122 5/8 à 125, 1000 et 3000 connaissement à 122 3/4, 1500 à 122 7/8, 1000 et 2500 clear No 1 et 5000 connaissement No 1 à 123, 900 de banque à 124 et 500 à 110 1/2 en or. Dans les francs, 10,000, en change de commerce à des conditions particulières.—Le sterling peut être coté maintenant à 122 5/8 à 123 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et—à 123 3/4 le change de banque.

Il s'est fait peu de chose dans le change américain et aux cours antérieurs. Les banques ont tiré des traites à vue sur New York, pour rembs. à 3/8 de prime. Les transactions sont: $30,000, $30,000, $40,000 et $50,000 en change de commerce, à vue, sur New York, à 1/4 de prime, $10,000 et $15,000 à 9/52, $10,000, à vue, sur Boston, à 1/8.

Les ventes (annoncées) d'actions sont: 100 actions du Land Loan and Savings Association à 70 cents, 100 à 75c, 300 à 80c, 200 à $1 15, 300 à $1 20, 850 à $1 25, 500 à $1 30; 100 de la Banque Crescent City à $30; 100 et 100 des Abattoirs Crescent City à $33 25, 100 à $33 50, 36 à $33 75, 100 et 200 à $34; 300 de la Compagnie de Navigation à $2 50.—Un lot de 250 actions de la Banque du Canal a été offert à $90, sans trouver d'acheteurs, dit-on.

$1,500 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville se sont vendus à 71 1/8 et, il y a plusieurs jours, $1,200 de bonds du chemin de fer des rues Canal et Claiborne, première hypothèque, à 90. On en offre encore 90.

$2,500 de mandats de l'Etat se sont vendus à 52 1/2 et $1,000 à 53. Les courtiers ont acheté ces mandats à 49 à 51 les gros et 57 à 60 les petits; ils ont vendu les premiers à 50 à 53 et les seconds à 58 à 63. Les mandats de la police métropolitaine sont cotés à 98 1/4 à 99.

Les billets de la ville sont encore nominaux.

Le Board des courtiers s'est ajourné, ce soir, au 15 septembre prochain.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 22 mai 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2550 balles, prises à des prix stables en ce qui a regardé les meilleures qualités, mais plus faciles quant aux grades moyens. Nous modifions nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	9¼ à 10¼	—
Ordinary	11½ à 12¼	12
Good ordinary	13¾ à 14	13¾
Low middling	14½ à 15	15
Middling	15½ à 15¾	15¾
Strict Middling	15¾ à 16	—
Good middling	16¼ à —	nominal

La demande a été encore moins active qu'elle l'a été samedi soir, mais comme les grades moyens ont marché en faveur des acheteurs, les ventes se sont opérées sur une plus grande échelle embrassant le montant noté plus haut, pris à des prix qui ont montré une baisse du low middling et du good ordinary de ¼ c et du chiffre extérieur de l'ordinary, mais pas de changements dans les autres qualités. Une liste de low middling s'est vendue à 16¼ c la livre.

L'Exchange a rapporté: "Marché calme et plus facile."

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		20696
Arriv. dep. le dern. état	4063	
Arrivé précédemm	1412621	1417284
		1437980
Expédié aujourd'hui	5662	
Expédié précédemment	1320986	
Brulé	669	1327217
Stock en mains et à bord		132763

Recettes, proprement dites, depuis samedi soir, 3796 bal. contre 4605 dim. et lundi et 2300 l'an dernier, faisant au total, depuis vendredi dernier de 8948 balles contre 6083 balles durant le même laps de temps la semaine dernière et 4030 l'an dernier et depuis le 31 août 1,339,142 balles contre 1062220 l'an dernier.

Les exportations d'aujourd'hui ont eu lieu pour Liverpool.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 8 boucauts. La demande est bonne et des négociations sont engagées pour de forts lots. Le marché est ferme et nous cotons 10¼ à 10¾ pour le good fair, 10¾ à 11 c pour le fully fair, 11¼ à 11½ c pour le prime et 12¼ pour le jaune clarifié.

MÉLASSE—Reçu aujourd'hui 247 barils dont 200 avaient été préalablement vendus sur plantation et à des conditions privées. Un lot de 21 barils de fermentée s'est vendu au débarcadère à 35 c le gallon. La fermentée est cotée à 30 à 50 c le gallon. Vente sur plantation à des conditions privées. La recuite des raffineries de la ville est cotée à 30 à 60 c, le golden syrup 90 c à $1 le gallon.

FARINE—La stock de farine est faible et il y a rareté de supérfine, de double extra et d'extra de choix et ces grades sont en demande. Le marché est ferme et les prix n'ont pas changé. Vente d'environ 200 barils dont 60 et 100 de triple extra à $7, 100 do à $7, 100 do à $7 12½, 100 et 150 do à $7 50, 50, 50 et 250 d'extra de choix à $8, 200 do à $8 25, 50 do à $8 50, 50 do à $8 62½, 100 et 160 do à $9 25 le baril.

MAIS—Stock faible et bonne demande. Ventes aujourd'hui de 8500 sacs dont 1500 de blanc ordinaire et de mélangé à 70 c, 400 de mélangé, 350 de blanc et 2100 de blanc et mélangé à 73 c, 500 de blanc et 100 et 1000 de blanc en sacs de Dundes à 74 c; 200 de blanc de choix et 100 de blanc de choix, en sacs de Dundee à 75 c et 1500 de mélangé ordinaire à des conditions privées.

AVOINE—Stock rond et bonne demande. Vente aujourd'hui de 1500 sacs dont 2500 de la rivière Ohio à 65 c, 300 de St Louis à 67 c, 500 de Galena et 300 de St Louis et de Galena à 68 c le boisseau.

SON—Stock faible et article ferme. Vente de 100 sacs de l'article à $1 50 les cent livres.

FOIN—Stock rond et demande limitée. Vente de 100 balles de choix de l'Ouest à $25. Le prime est coté à $22 à 23; choix $24 à 25 le tonneau.

PORC—Calme et le mess est offert à $17 50 baril, mais pas d'acheteurs. Le détail se fait à 18 50 à 18 le baril. Vente d'un lot de 50 barils de mess rond à $18 le baril.

SAINDOUX—Continué à être calme. Vente de 25 tierçons de supérieur à 11¼ c. Le saindoux en tierçons est coté à 11 à 11½ c. en barillets 12 à 12¼ c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1871.

Arrivé, hier—475 bœufs du Texas, [illegible] veaux d'un an, [illegible] moutons.

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] cochons, [illegible] moutons.

A vendre—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux d'un an, [illegible] cochons, [illegible] moutons, [illegible] vaches à lait.

[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

Académie de Musique.

Spalding, Bidwell & McDonough, propr.

Mardi, 23 mai 1871.

[illegible] troupe d'opéra-bouffe de [illegible]

La plus complète des troupes de ce genre et venant des théâtres d'Opéra de Boston, Chicago et à Brooklyn.

CHANSONS, DANSES, [illegible]

ET STEREOPTIENNES.

OPÉRA-BOUFFE.

Paroles de [illegible] IL TROVATORE, de Verdi, [illegible]

Théâtre St-Charles.

MARDI SOIR, 23 MAI 1871.

[illegible] par les O. D. R. A.

MONEY,

(COMÉDIE DE BULWER)

Pour contribuer à la somme destinée à la tombe que fait construire en ce moment la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Prix du billet—Une Piastre.

Les porteurs de billets pourront avoir des places en s'adressant au contrôle du théâtre, lundi et mardi, 22 et 23 du courant, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, sans frais extra.

Les portes s'ouvriront à 7 heures.—L'ouverture commencera à 8 heures du soir. 21 mai—2t

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR

La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

A la Salle de l'Opéra, le Samedi, 27 mai 1871.

Le bénéfice du bal sera divisé entre les victimes de la guerre en France et la Caisse de Secours de la Société.

DIRECTEURS:

J. Girod,	J. Senac,
F. Tujague,	G. Andrieu,
A. Rochereau,	F. Andrieu,
F. Limet,	Dr J. Touatre,
C. T. Dugazon,	Dr Bacombes,
E. Merilh,	M. Gedchaux,
P. Crabites,	Dr D. Levy,
L. Moulor,	P. P. Chabert,
J. Leblanc,	L. E. Marchand,
J. L. Revol,	J. Deaca,
A. Dadoussat,	R. Odinot,
E. Masson,	C. Barot,
M. Lion,	J. Pujol,
J. Israel,	P. Danos,
T. Gollain,	P. Castaing,
E. Braquet,	H. Mengelle,
T. Sahuque,	R. Bardeau,
A. Lacrampe,	H. Montreuil,
C. Fos,	G. Casanbon,
E. Latreyte,	P. Bouche,
J. Soudain,	G. Villeneuve,
J. Lavelan,	M. Borie,
A. Waltz,	C. Toppino,
J. Menand,	A. Casanbon,
J. E. Merilh,	A. Dousaan.

Prix du billet........$2

On pourra se procurer des billets chez tous les directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour Dames devront être adressées à la Direction du Bal laquelle se réunira, les lundis et vendredis de chaque semaine.

La buvette et le buffet seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le lundi 22 courant, à 7 heures du soir.

J. E. MERILH, Secrétaire.

7 mai—

OUVERTURE

—DU—

Grand Pavillon Denéchaud,

AU LAC PONTCHARTRAIN.

Le public apprendra avec plaisir que ce rendez-vous si populaire doit être rouvert DIMANCHE, 30 avril 1871. La célèbre musique de CHARLES JAEGER a été engagée et donnera, tous les soirs, de 5 heures au départ du dernier train, des Concerts gratuits qui ont eu tant de vogue l'année dernière.

Les Directeurs d'écoles du dimanche et les personnes organisant des pique-niques auront avantage à se réunir au Pavillon, à cause du bon marché, qui ne leur coûtera rien, et des fraîches brises du Lac.

Un grand BAL aura lieu tous les SAMEDIS. Il commencera après le départ du train de 8 heures et continuera toute la nuit. Une locomotive partira du Lac tous les dimanches matin, à 3 heures, afin que tout le monde puisse être de retour en ville à 3 1/2 heures.

Le Pavillon et l'Hôtel Washington étant sous la même direction, on pourra commander à ce dernier établissement les repas, lunchs, goûters ou rafraîchissements que l'on désirera.

La Buvette est garnie de Vins de choix et de Liqueurs fines.

GLACES et CRÈMES de première qualité, pour les dames.

Prix mêmes que ceux de la ville.

DENECHAUD & JARTOUX, Propriétaires.

30 avr—1m

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner ces ouvrages.

E. F. SISKRON, No 28, Commercial Place.

18 mars—3m

La Vérité.

MR. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer, à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN pour la vente en détail des CIGARES, encoignure des rues Bourbon et St. Louis, où il sera constamment en mesure un grand choix des meilleures marques de la Havane et du pays.

Cigares, pipes, tabac et tous autres articles pour fumeurs, au plus bas prix du marché.

RAMON PLATAS, Coin Bourbon et St-Louis.

2 mai—1m

Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 30 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 22 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de [illegible] pour la production du gaz hydro-carbonique. Elle est prête aujourd'hui à fournir des machines pour maisons, magasins, théâtres, églises, corps de garde, etc.

C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il y ait au monde; il se triple avantage de brillant, de simplicité et de la sûreté et donne une lumière cinq fois plus forte et plus économique que celle du gaz de charbon.

[illegible]

Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique peut se charger. On peut le placer dans la cour et le relier avec les tuyaux du gaz ordinaire.

Un ferblantier peut le faire de sa capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.

On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil; à la succursale du magasin de [illegible] ou chez M. M. FERANT, No 116 de la rue du Canal, au Cornet [illegible] et de M. HUGO RODERICK, No [illegible] de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 24 fév—3m

Bureau de la Compagnie Adolphe [illegible]

Au No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 11 mai 1871.

UNE assemblée générale des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu, aux bureaux de cette Compagnie, le JEUDI, 22 juin prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour considérer certaines amendements (proposés) à la Charte de la Compagnie. On peut voir une copie de ces amendements aux bureaux de la Compagnie.

H. P. JANVIER, Vice-Président.

12 mai—au 21 juin

Troisième District.

Avis aux Contribuables du 3me District.

LES TAXES d'Etat de 1870 et les LICENCES de 1871 doivent être payées avant le 1er du mois prochain (juin). Toute personne qui n'aura pas payé à cette époque sera poursuivie avec toute la sévérité de la loi.

JOHN R. CLAY, Collecteur, Troisième District, Rue Esplanade No 8.

30 mai—20t

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment du Sud.

KURSHEEDT & BIENVENU,

17 mai—1 an 1 2 3 [illegible] Au No. 144 de la rue du Canal

AVIS DE LIQUIDATION.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 20 avril 1871.

CONFORMÉMENT à la décision des actionnaires représentant neuf mille une actions à une assemblée générale qui a eu lieu le mercredi, 12 avril 1871, après avis dûment publié—avis qui était à tous ceux que cela peut concerner, conformément à une résolution de la Direction, adoptée le 14 du courant, que l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans est dissoute et que la liquidation de ses affaires sera effectuée par MM. Samuel Henderson, Jules Aldige et D. Bouligny, commissaires dûment nommés en vertu de l'article trois de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire.

AVIS.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Capital...........$1,000,000

L'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, corporation en vertu des lois de l'Etat de la Louisiane, est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivières. Bureaux, No 10 du Passage de la Bourse.

G. LANAUX, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 20 avril 1871.

Directeurs:

CHARLES CAVAROC, Président,

Charles de Buyter,	U. Marinoni,
Augustus Reichard,	A. Pomey,
Léon Haas, Jr.,	Ant. Lanata,
E. F. Mioton,	William Agar,
S. Cambon,	Jean Egle,
F. E. Bernard.	

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce quinzième jour du mois d'avril de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-onze, et la quatre-vingt-quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant moi, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, [illegible]

[illegible]

CHAS. CAVAROC,	S. CAMBON,
CHAS. DE BUYTER,	U. MARINONI,
A. REICHARD,	A. POMEY,
LÉON HAAS, Jr.,	ANT. LANATA,
E. F. MIOTON,	F. E. BERNARD,
W. AGAR,	JEAN EGLE.

[illegible]

CHARTE

DE

L'Association d'Assurance

DE LA NLLE-ORLÉANS.

[illegible]

	C. CAVAROC,
	JOHN EGLE,
	U. MARINONI,
	ANT. LANATA,
	W. ARMAND,
	WM. AGAR,
	[illegible]
	CHAS. DE BUYTER,
	AUGUSTUS REICHARD.

G. LE GARDEUR Jr., Notaire Public.

ARTICLE I. [illegible]

ARTICLE II. [illegible]

ARTICLE III. [illegible]

ARTICLE IV. [illegible]

ARTICLE V. [illegible]

ARTICLE VI. [illegible]

ARTICLE VII. [illegible]

ARTICLE VIII. [illegible]

ARTICLE IX. [illegible]

ARTICLE X. [illegible]

ARTICLE XI. [illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

C. LE GARDEUR, Notaire Public.

[illegible]

LOTERIE

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT.....$[illegible]

CLASSE G.

Tirage le SAMEDI, 27 mai 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co. [illegible]

PLAN

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que, ce dixième jour d'avril [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Section 1.—La Corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS AND HAVANA STEAMSHIP AND LOTTERY COMPANY. Sec. 2.—Le domicile en sera à la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE DEUXIEME. [illegible]

ARTICLE TROISIEME. [illegible]

ARTICLE QUATRIEME. [illegible]

ARTICLE CINQUIEME. [illegible]

[illegible]

B. BOUNY, Notaire Public.

JULIUS LOEFFLER, SCIEUR ET MARCHAND

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[illegible]

LEEDS & CO.

VENTES JUDICIAIRES.

E. L. LE [illegible] vs. LAWRENCE F. HILL, [illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LOUISA WESTHOLZ, épouse, etc. vs. FRANCOIS [illegible] vs L. WESTHOLZ.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SMITH [illegible] vs. ROBERT MURPHY. LE MEME vs. LE MEME.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

J. M. CASS vs MARTIN CAREY.

HUITIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JNO. C. ROGERS & Co. vs. RICHARD E. ROWAN.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

UN CHEVAL BAI.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. O. FARWELL & CO. vs. F. M. FISK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. O. Seymour, Kennard & Hay vs Barnett, Seymour & Co.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JEAN JULES CLAMAGERAN vs. LA DAME FANNY C. OLIVER, épouse PARISTIDE BIENVENU et ARISTIDE BIENVENU.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENRY STORY vs THOS. J. HARRISON.

HUITIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

GUANO PELICAN.

[illegible]

J. D. GULANTT.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

JOHN M. CRAWFORD vs JACOB YOUNG.

[illegible] COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENRY FRIEDRICH LAMBYER vs la Dlle MARIE SUZANNE WALKER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COLUMBUS REED vs JOSEPH C. ELLIS.

CINQUIEME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LOUIS MATHE vs JOHN KIRWIN.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Société d'Immigration,

RUE BIENVILLE.

LE public est prévenu que des envois de domestiques seront ouverts dans les bureaux [illegible]

[illegible]

T. ANFOUX, AUDRY & CO

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir de récoltes abondantes, Employez

LES CÉLÈBRES ENGRAIS,

Le Superphosphate d'Os

OU

L'Os pulvérisé de STERN,

(RAWBONE SUPERPHOSPHATE),

Fabriqués par LOUIS STERN & BROS, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

[illegible]

V. BIRI,

[illegible]

P. Curet,

704 et 706 Broadway, New York.

[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

[illegible]

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. [illegible]

On fait les déménagements.

On prend des meubles en [illegible]

17 juin—1 an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, [illegible]

[illegible]

HABLE & DALTON, Agents en Louisiane, Au No [illegible] de la rue du Camp.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MAI 1871.

[illegible]

A—Angier (Mme Vve), née Claire. [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos [illegible] rue de la Douane, MARDI, 23 mai, à 10 heures, il sera vendu—

[illegible]

PAR D. K. MURPHY.

Marchandises Sèches, Habillements et Yankee Notions.

PAR D. K. MURPHY—A. H. Murphy, encanteur. Il sera vendu, aujourd'hui MARDI, 23 mai 1871, à 10 heures et demie du matin, au magasin No [illegible] de la rue des Magasins—

[illegible]

PAR NASH & HODGSON.

Vingt-un Terrains de prix, sur la Promenade Carondelet, dans les rues St. Louis, Oak (Chêne) et Conti, Deuxième District.—Vente à Faveur à de longs termes.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur [illegible]

[illegible]

PAR WM DE LACY.

[illegible]

Six Terrains de prix, dans le Deuxième District.

Succession de Davis [illegible]

Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans—No 28,733.

PAR WILLIAM DE LACY, [illegible]

[illegible]

Vente sans Réserve,

[illegible]

PASSAGE DE LA BOURSE No 27.

PAR WM. DE LACY, [illegible]

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Fonds de magasin de fantaisie et articles de variété.

Pour cause de départ.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

[illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY.

[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

[illegible]

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine,

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR, Bureau sur le dépôt de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres.

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION À TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

J. G. LINGHAM & Co, agents.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute sorte de LIQUEURS FRANÇAISES, ABSINTHE, CURAÇAO, MARASQUINO, FIGUES DE LA LOUISIANE, FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, [illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible] A. THOMSON & CO., [illegible]

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, Nouvelle-Orléans, Louisiane. A. THOMSON & CO. [illegible]

SUCRES CLARIFIÉS—[illegible] A. THOMSON & CO. [illegible]

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO. [illegible]

SUCRES DE CUBA—[illegible] A. THOMSON & CO. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande Vente, sans réserve,

250 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants.

—Et—

[illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 23 mai, [illegible]

[illegible]

Meubles, Ferblanterie, Ustensiles de cuisine, Tapis, etc.—sans réserve, pour cause de départ.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex Levy, encanteur—Bureau, No [illegible] de la rue de Chartres—Il sera vendu, JEUDI, 25 mai, [illegible]

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente de Meubles pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville & Passage de la Bourse—MERCREDI, 24 mai 1871, il sera vendu, à 11 heures du matin [illegible]

[illegible]

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau [illegible]

[illegible]

PAR ALBERT PAUL & CO.

Vente positive, pour cause de départ.

Du magasin de bijoux, bien connu, de M. M. H. Meyer, No 34 de la rue Carondelet—Un grand et bel assortiment de parures en diamants et autres parures, montres en or et en argent, pour dames et pour messieurs, etc., les comptoirs, vitrières, installations, etc., du dit établissement.

PAR ALBERT PAUL & CO.—Bureaux, No [illegible] de la rue Royale—MARDI, 23 mai 1871, et les JOURS SUIVANTS—jusqu'à ce que tout le stock soit vendu, il sera vendu, à l'encan, tout le fonds du magasin de bijoux bien connu, de M. H. Meyer, au No 34 de la rue Carondelet. Le stock se compose en partie de—

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente importante à l'encan

SANS RESERVE NI LIMITE AUCUNE.

DE

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES DE VALEUR.

Améliorées et non-améliorées, situées dans le 1er, le 2me, le 3me et le 4me district.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau [illegible]

[illegible]